

T1 : QF > 1270

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	23,8	1,9
Midi (4 jours)	106,9	8,6
Midi (3 jours)	81,4	
Midi (2 jours)	54,2	
Soir "court" (4 jours)	32,1	2,6
Soir "court" (3 jours)	24,4	
Soir "court" (2 jours)	16,3	
Soir "long" (4 jours)	45,8	3,7
Soir "long" (3 jours)	34,9	
Soir "long" (2 jours)	23,2	
Midi + soir "court" (4 jours)	134,4	
Midi + soir "long" (4 jours)	147,7	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	176,5	
Vacances		
Semaine 5 jours	91,5	19,3
Semaine 4 jours	73,2	
3 semaines Été	254,4	

T2 : QF de 761 à 1270

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	21,3	1,7
Midi (4 jours)	95,8	7,7
Midi (3 jours)	72,9	
Midi (2 jours)	48,6	
Soir "court" (4 jours)	28,7	2,3
Soir "court" (3 jours)	21,9	
Soir "court" (2 jours)	14,6	
Soir "long" (4 jours)	41,0	3,3
Soir "long" (3 jours)	31,2	
Soir "long" (2 jours)	20,8	
Midi + soir "court" (4 jours)	120,4	
Midi + soir "long" (4 jours)	132,3	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	158,0	
Vacances		
Semaine 5 jours	82,0	17,3
Semaine 4 jours	65,6	
3 semaines Été	227,8	

T3 : QF de 551 à 760

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	17,7	1,4
Midi (4 jours)	79,8	6,4
Midi (3 jours)	60,7	
Midi (2 jours)	40,5	
Soir "court" (4 jours)	23,9	1,9
Soir "court" (3 jours)	18,2	
Soir "court" (2 jours)	12,1	
Soir "long" (4 jours)	34,2	2,8
Soir "long" (3 jours)	26,0	
Soir "long" (2 jours)	17,4	
Midi + soir "court" (4 jours)	100,3	
Midi + soir "long" (4 jours)	110,2	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	131,7	
Vacances		
Semaine 5 jours	68,3	14,4
Semaine 4 jours	54,7	
3 semaines Été	189,8	

T4 : QF < 551

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	15,4	1,2
Midi (4 jours)	69,4	5,6
Midi (3 jours)	52,8	
Midi (2 jours)	35,2	
Soir "court" (4 jours)	20,8	1,7
Soir "court" (3 jours)	15,8	
Soir "court" (2 jours)	10,6	
Soir "long" (4 jours)	29,8	2,4
Soir "long" (3 jours)	22,6	
Soir "long" (2 jours)	15,1	
Midi + soir "court" (4 jours)	87,3	
Midi + soir "long" (4 jours)	95,9	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	114,6	
Vacances		
Semaine 5 jours	59,4	12,5
Semaine 4 jours	47,5	
3 semaines Été	165,2	

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux (QF) édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus. En cas de non justification du Quotient Familial, la tarification la plus élevée (T1) sera automatiquement appliquée.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement durant 10 mois (base d'une année scolaire). Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Les formules annualisées 3 jours et 2 jours s'appliquent pour des jours fixes sur toute l'année scolaire (ex : tous les lundis et mardis, ou tous les lundis, mardis et vendredis ...)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.

Pour les non résidents de la Commune de Francaltroff les tarifs présente une augmentation de :

- 10% sur les tarifs de midi
- 20% sur les autres tarifs d'accueil (soir, mercredi après-midi et vacances)



Centre de Francaltroff Tarifs - hors commune

T1 : QF > 1270

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	28,6	2,3
Midi (4 jours)	117,7	9,5
Midi (3 jours)	89,6	
Midi (2 jours)	59,7	
Soir "court" (4 jours)	38,6	3,1
Soir "court" (3 jours)	29,3	
Soir "court" (2 jours)	19,6	
Soir "long" (4 jours)	55,1	4,5
Soir "long" (3 jours)	41,9	
Soir "long" (2 jours)	27,9	
Midi + soir "court" (4 jours)	161,3	
Midi + soir "long" (4 jours)	177,3	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	211,8	
Vacances		
Semaine 5 jours	109,9	23,2
Semaine 4 jours	87,9	
3 semaines Été	305,3	

T2 : QF de 761 à 1270

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	25,6	2,1
Midi (4 jours)	105,4	8,5
Midi (3 jours)	80,2	
Midi (2 jours)	53,5	
Soir "court" (4 jours)	34,5	2,8
Soir "court" (3 jours)	26,3	
Soir "court" (2 jours)	17,5	
Soir "long" (4 jours)	49,3	4,0
Soir "long" (3 jours)	37,5	
Soir "long" (2 jours)	25,0	
Midi + soir "court" (4 jours)	144,5	
Midi + soir "long" (4 jours)	158,8	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	189,7	
Vacances		
Semaine 5 jours	98,4	20,8
Semaine 4 jours	78,7	
3 semaines Été	273,4	

T3 : QF de 551 à 760

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	21,3	1,8
Midi (4 jours)	87,8	7,1
Midi (3 jours)	66,8	
Midi (2 jours)	44,6	
Soir "court" (4 jours)	28,8	2,4
Soir "court" (3 jours)	21,9	
Soir "court" (2 jours)	14,6	
Soir "long" (4 jours)	41,1	3,4
Soir "long" (3 jours)	31,3	
Soir "long" (2 jours)	20,9	
Midi + soir "court" (4 jours)	120,4	
Midi + soir "long" (4 jours)	132,3	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	158,1	
Vacances		
Semaine 5 jours	82,0	17,3
Semaine 4 jours	65,6	
3 semaines Été	227,9	

T4 : QF < 551

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin (4 matins)	18,6	1,5
Midi (4 jours)	76,4	6,2
Midi (3 jours)	58,2	
Midi (2 jours)	38,8	
Soir "court" (4 jours)	25,0	2,1
Soir "court" (3 jours)	19,1	
Soir "court" (2 jours)	12,7	
Soir "long" (4 jours)	35,8	2,9
Soir "long" (3 jours)	27,2	
Soir "long" (2 jours)	18,2	
Midi + soir "court" (4 jours)	104,8	
Midi + soir "long" (4 jours)	115,1	
Matin + Midi + soir "long" (4 jours)	137,6	
Vacances		
Semaine 5 jours	71,4	15,1
Semaine 4 jours	57,1	
3 semaines Été	198,2	

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux (QF) édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus. En cas de non justification du Quotient Familial, la tarification la plus élevée (T1) sera automatiquement appliquée.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement durant 10 mois (base d'une année scolaire). Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Les formules annualisées 3 jours et 2 jours s'appliquent pour des jours fixes sur toute l'année scolaire (ex : tous les lundis et mardis, ou tous les lundis, mardis et vendredis ...)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.

Les tarifs extérieur présente une Augmentation de :

- 10% sur les tarifs de midi pour les non résidents de la Commune de Francaltroff
- 20% sur les autres tarifs d'accueil (soir, mercredi après-midi et vacances) pour les non résidents de la Commune de Francaltroff